

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé

La Ville lance son **plan Climat** p. 5



Vie municipale	11	Dans mon quartier	13	Portrait	16	Agenda	18
Collecte des déchets		Des nouveautés au camping Slow Village Loire Vallée		Isabelle Marty Du cœur à l'ouvrage		Mes rendez-vous	

02 / Ma ville en brèves

JEAN-MICHEL LETELLIER ET MIKI NAKAMURA EXPOSENT À RIVE D'ARTS

Le couple vit et travaille sur le site de l'ancienne manufacture d'allumettes de Trélazé. Ils font partie des rares artistes dans le monde à travailler à même la fibre et forment d'autres artistes à leurs techniques lors de stages d'été.

«Nous ne sommes pas des conceptuels, nous faisons une proposition méditative sur l'idée du beau et du simple dans un univers japonisant et autour d'un matériau inventé il y a 2 000 ans» exprime Jean-Michel Letellier. Ils exposent régulièrement en France et à l'étranger, ils ont aussi été invités d'honneur du salon national des beaux-arts au Carroussel du Louvre. L'exposition Takumi sera ouverte au public à partir du 1^{er} août prochain jusqu'au 27 septembre.

➔ **Entrée libre tous les après-midis sauf le lundi à Rive d'Arts, rue Bouteux.**



LES INSCRIPTIONS AU CENTRE CULTUREL VINCENT-MALANDRIN

Les cours de la prochaine saison débuteront le lundi 21 septembre pour se terminer le 21 juin 2021. Il sera possible de s'inscrire en ligne à partir du 24 août (pas d'inscription au forum des associations comme les années précédentes). En cas de difficulté d'accès après cette date, l'Accueil Culture situé à la médiathèque sera à disposition pour la fin des inscriptions dans la limite des places disponibles. Le programme complet des activités sera disponible début août sur le site de la Ville, l'espace citoyen et à l'accueil de la mairie.



➔ **Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur l'espace citoyen www.espace-citoyens.net/ville-lespontsdece rubrique infos pratiques**

CILLETTE EST DE RETOUR



Privés de période de répétition au printemps dernier pour préparer leur spectacle d'été, les membres de l'association « Les Plantagenets » proposent néanmoins deux autres rendez-vous cet été.

Ainsi les jeudis 23 juillet et 20 août, un jeu de pistes «sur les pas de Cillette» sera proposé aux familles. De 10 h à 17 h, (rendez-vous à l'arrière du château) un parcours sera proposé à tous ceux qui voudront refaire les parcours de Cillette aux Ponts-de-Cé. Gratuit, sans réservation.

UN BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE PLACE LECLERC



Ouvert depuis le 15 juillet, un Bureau d'Information Touristique est à votre disposition place Leclerc (devant l'entrée de l'Ephad). Ouvert tous les jours sauf le lundi de 11h à 13h et de 14h30 à 18h (le vendredi à partir de 9h30) il vous apportera toutes les informations nécessaires sur les possibilités de sorties ou de visites sur l'ensemble de l'agglomération angevine.

LES PONTS-DE-CÉ TV

Il ne s'agit pas de la création d'une nouvelle chaîne d'information nationale mais d'un espace où vous pouvez retrouver toutes les vidéos, tous les reportages effectués aux Ponts-de-Cé (événements, portraits, expositions, manifestations sportives, salons...), y compris ceux des années précédentes. Il est également possible de s'abonner à la chaîne et d'être ainsi averti à chaque fois qu'une nouvelle vidéo est en ligne.



➔ À retrouver sur [youtube](https://www.youtube.com/c/Lespontsdece) avec «Lespontsdece»



LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ EST DISPONIBLE

Que vous soyez Ponts-de-Céais.se ou touriste de passage, il sera votre compagnon indispensable de l'été et vous guidera dans vos sorties et vos moments de détente estivaux. Expositions à Rive d'Arts, randonnées pédestres, cyclistes ou patrimoniales, sport, détente, baignade, spectacles, concerts, bal.. vous y trouverez toutes les informations pour passer un bel été dans notre Ville. Disponible dans ce numéro de Cé l'info, au bureau d'information touristique, à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville.

➔ www.lespontsdece.fr

BIOPLANTS S'INSTALLE AUX PONTS-DE-CÉ



Le maire Jean-Paul Pavillon et l'adjoint à l'urbanisme Jean-Philippe Vigner sur le site du chantier d'installation

En raison de la période de confinement, le conseil municipal d'installation des nouveaux élus du 15 mars n'a pu se tenir avant le 23 mai. C'est un chantier d'envergure qui a démarré ces dernières semaines aux Ponts-de-Cé: 8,5 M€ d'investissements pour que l'entreprise Bioplants, producteurs d'herbes aromatiques bio et durables depuis 2010 s'installe dans le secteur de l'Ebeaupin. Des produits 100% éco-conçus, sans pesticide ni engrais chimique, arrosés avec de l'eau de pluie récupérée et des emballages compostables et issus de ressources renouvelables. Inauguration prévue au printemps 2021.

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations, ce rendez-vous traditionnel de rentrée pour les associations, aura bien lieu le samedi 5 septembre de 9h à 13h au complexe sportif François-Bernard*. L'occasion pour le riche tissu associatif ponts-de-céais de présenter toute l'étendue de ses activités sportives, culturelles, sociales, humanitaires... Cette matinée sera couplée avec l'accueil des nouveaux habitants qui auront droit à une visite de la Ville en bus commentée par le Maire avant une présentation des stands associatifs et une petite réception d'accueil. Gratuit.

*sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires



LE CHIFFRE 10

C'est le nombre de photos représentant différents lieux emblématiques de la ville des Ponts-de-Cé qui ont été installés dans 7 cadres en bois dans le quartier de l'île, avenue Gallieni ou devant l'école intercommunale de musique. Si vous retrouvez les 7 cadres et identifiez les 10 lieux présentés, vous pouvez gagner un petit cadeau aux couleurs de la ville (offre réservée aux 20 premiers gagnants).

Envoyez vos réponses complètes à :

➔ celinfo@ville-lespontsdece.fr

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire
Conseiller départemental

L'été est là. C'est sans doute le moment pour chacun d'entre nous de se ressourcer, de prendre un peu de temps avoir vécu un premier semestre 2020 hors du commun.

Tout en veillant à respecter les consignes sanitaires de base, c'est la période pour «oublier» un peu le contexte parfois anxiogène qui nous entoure depuis plusieurs mois. Malgré les difficultés, les services municipaux ont pu établir un programme d'activités pour cet été. Nous bénéficions d'un cadre naturel qui nous permet des moments d'évasion : chemins de randonnées cyclistes ou pédestres, parcours patrimoine pour redécouvrir la Ville... Rive d'Arts accueillera aussi deux très belles expositions et nous pourrons aussi offrir quelques moments de spectacles vivants dont vous retrouverez la programmation dans la programmation de Cé l'été. La jeunesse n'est pas oubliée avec 6 séjours de vacances et la réouverture des accueils de loisirs. Ce programme allégé est un compromis entre la volonté d'offrir quelques semaines de loisirs pour tous et la nécessaire vigilance à porter à nos gestes quotidiens. Le virus a qui nous a empoisonné la vie ces derniers mois n'a pas disparu et il revient à chacun d'entre-nous de faire le nécessaire pour qu'il ne réapparaisse pas. Un retour serait catastrophique. Dans cet esprit de vigilance mais aussi de sérénité, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer un bel été dans notre Ville.

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil

Le compte (administratif) est bon !

05 **Grand angle**

La Ville lance son plan Climat



10 **Vie municipale**

Accueil des nouveaux Ponts-de-Céais



13 **Dans mon quartier**

La baignade est ouverte !

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



16 **Ponts-de-Céaise**

Isabelle Marty



Tribunes des élus 17

18 **Mes rendez-vous**

Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger

Création & mise en page:

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

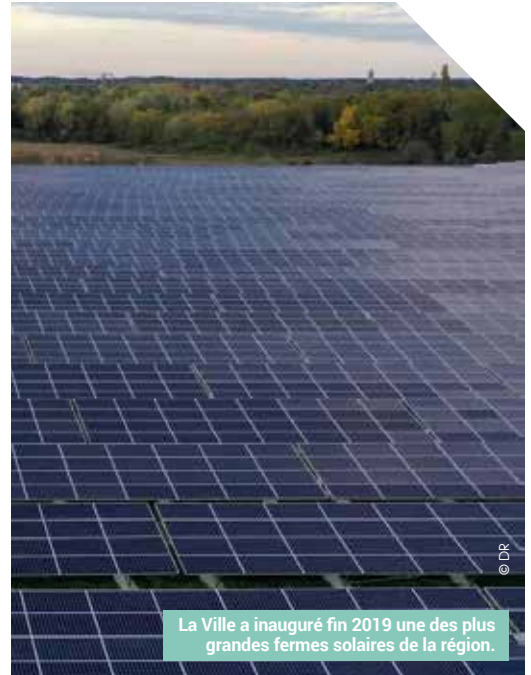
Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales





La Ville a inauguré fin 2019 une des plus grandes fermes solaires de la région.

La Ville lance son plan Climat

La transition climatique, énergétique et écologique est au cœur des priorités municipales. Avec son plan Climat baptisé Les Avan'Cé climatiques, la Ville invite tous les citoyens à définir les actions à mettre en œuvre dans les six prochaines années pour adopter un mode de vie plus responsable.

«Depuis 2008, de nombreuses actions ont déjà été développées pour inscrire la Ville dans la transition climatique, énergétique et écologique, ce n'est pas un sujet nouveau pour nous», annonce d'emblée Robert Desœuvre, adjoint chargé de la transition écologique et des travaux. Et chaque année, depuis quatre ans, la Ville dresse un bilan des actions menées en faveur du développement durable. En matière de **préservation de la biodiversité**, elle a adopté dès 2009 une gestion différenciée de ses espaces verts. Ce mode d'entretien plus respectueux de l'environnement lui a permis de limiter le recours aux produits phytosanitaires. Aujourd'hui, elle n'en utilise plus conformément à la loi Labbé relative au zéro phytosanitaire. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour

l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant du domaine public ou privé. D'autres actions en faveur de la protection de l'environnement ont été mises en œuvre comme le fleurissement des pieds de murs de maisons, la charte de l'arbre, le désherbage à l'eau chaude, la lutte contre le frelon asiatique, l'installation de nichoirs à oiseaux autour de la médiathèque ou encore l'éco-pâturage pour entretenir les terrains communaux.

En ce qui concerne **la mobilité**, la municipalité a choisi de favoriser les déplacements doux. Le plan vélo a ainsi permis l'installation de pistes cyclables dans les nouveaux quartiers de La Monnaie ou des Grandes Maisons, la mise en place d'arceaux à vélo dans tous les secteurs de la Ville et ...

06 / Grand Angle



En lien avec l'agglomération, la Ville étend chaque année son réseau de pistes cyclables.

... la création de quatre chemins de randonnée. On peut citer également l'achat de véhicules électriques et la mise à disposition de vélos pour les agents municipaux ainsi que la création d'une indemnité pour ceux qui l'utilisent pour venir au travail.

Afin de contribuer à la **réduction des déchets**, la Ville a mis en place le compostage dans les écoles, intégré le bio et les circuits courts dans la restauration scolaire et opté pour l'utilisation de gobelets réutilisables lors des événements culturels et sportifs. Et pour **réduire ses dépenses énergétiques**, elle a entrepris de remplacer les chaudières et les huisseries de plusieurs bâtiments communaux et elle s'est dotée d'une centrale photovoltaïque, une des plus grandes de la région Pays de la Loire.

Favorable au développement de **l'économie circulaire**, la commune accueille la fête de la Muse, monnaie locale et citoyenne du Maine-et-Loire, et les Galeries Recyclettes, événement autour de la consommation responsable organisé par l'IRESA (Inter-Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou).

LES CITOYENS, ACTEURS DU CHANGEMENT

Ces dernières années, plusieurs actions de sensibilisation ont été proposées aux habitants et certaines étaient spécifiquement destinées aux enfants et adolescents comme la création de jardins pédagogiques et de maisons à insectes.

On peut citer aussi la réalisation de mobilier urbain en palettes de bois pendant la Journée citoyenne, l'organisation d'un apéro sans déchet proposé par le conseil municipal des enfants, la participation aux opérations « Ici commence la Loire » incitant à



ne pas jeter de déchets dans les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux fluviales et « Le Jour pour la nuit », visant à sensibiliser à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

«Aujourd'hui, il faut franchir une nouvelle étape en mettant les citoyens et les acteurs de la société civile au cœur de la transition», explique Yohan Gaillard, conseiller municipal délégué au Plan Climat. L'objectif est de transformer les habitants en experts de l'un des six domaines de transition : se loger, se déplacer, s'alimenter, consommer et se divertir, travailler et produire et vivre avec le dérèglement climatique.

A partir de cette expertise acquise dans le cadre des clubs Climat, ils seront à même de définir des propositions d'actions concrètes. Celles-ci seront soumises aux élus qui étudieront leur faisabilité technique et financière avec l'appui de partenaires comme l'Agence de la transition écologique (Ademe), le Pôle Métropolitain Loire Angers ou encore la Région. Elles pourront ensuite être présentées en réunion publique et faire l'objet d'un vote au conseil municipal. De leur côté, les élus vont réfléchir à la manière dont la collectivité peut être exemplaire. La transition climatique, énergétique et écologique est l'affaire de tous. Intégrer un club Climat, c'est s'engager concrètement pour les générations futures.



En 2018, les élus ont instauré une charte de l'arbre pour mieux suivre le patrimoine arboricole de la ville.



1000

candélabres équipés
de lampes à basse
consommation



11 hectares

de panneaux solaires capables de fournir
l'équivalent de la consommation électrique annuelle
de 4 000 foyers (hors chauffage électrique).

Comment participer ?

Ces clubs de réflexion et d'échanges sont ouverts à tous les Ponts-de-Céais à partir de 16 ans ou plus. Vous retrouvez au milieu de ce numéro de Cé l'info, un document présentant les différents clubs classés par thématique et les modalités d'inscription.

Les élus seront présents au forum des associations le samedi 5 septembre au complexe sportif François-Bernard pour présenter les objectifs et le fonctionnement de ce plan climat et une réunion publique se tiendra salle Emstal le jeudi 17 septembre.

Les Avan'Cé Climatiques s'inspirent de deux démarches :

>> à l'échelle locale : le Plan Climat Energie Territorial du Pôle Métropolitain Loire Angers
<https://pole-metropolitain-loire-angers.fr/planclimat/plan-climat-air-energie-territorial-loire-angers/>

>> à l'échelle nationale : la Convention citoyenne pour le Climat

Pendant huit mois, cent cinquante personnes tirées au sort se sont réunies à plusieurs reprises pour définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 [par rapport à 1990] dans un esprit de justice sociale. Ces mesures ont été présentées au président de la République en juin dernier.

www.conventioncitoyennepourleclimat.fr

ROBERT DESŒUVRE

Adjoint chargé
de la transition
écologique
et des travaux

inter
view



Le plan Climat doit nous permettre d'améliorer le quotidien des administrés tout en contribuant à l'amélioration du climat. Cette démarche volontaire annoncée lors de la campagne municipale se veut être un projet partagé par tous. Nous souhaitons permettre à chacun (élus, habitants, entreprises, etc.) d'engager une réflexion sur son mode de vie, de consommation, sa pratique de la ville au regard des conséquences que ses choix, nos choix ont sur le climat. A ce titre, nous invitons tous les habitants et acteurs du territoire à élaborer un plan ambitieux qui maintienne notre qualité de vie et celle de la Ville et veille à réduire notre impact sur le dérèglement climatique. Le plan climat doit fédérer des actions qui emmèneront les Ponts-de-céais vers l'excellence. »

08 / Les échos du Conseil

Le compte (administratif) est bon !

Chaque année, la Ville des Ponts-de-Cé établit un compte administratif.

Approuvé lors du conseil municipal du 7 juillet, ce document comptable montre que l'exercice 2019 est très proche de ce qui était prévu dans le budget primitif. Explications.



© VPDC

De quoi parlons-nous ?

Le compte administratif, dernier élément de la procédure budgétaire d'une commune, retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées en une année par la collectivité et présente les résultats comptables. Il est soumis par l'ordonnateur (c'est-à-dire l'exécutif local) à l'approbation de l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Au vu de l'épidémie du Covid-19, le vote a exceptionnellement été repoussé au 7 juillet.

Quels sont les points importants à retenir ?

« Avec + 2,4 M€, le résultat 2019 est le meilleur de tout le mandat précédent. Nous prévoyons nos recettes, nos dépenses et l'endettement correctement, ni trop, ni trop peu. La prévision est honnête et transparente », précise Myriam Pasquette, directrice générale adjointe en charge des ressources et notamment du pilotage du compte administratif. Et d'ajouter : « Cette année, nous avons un seul budget, ce qui donne une vision synthétique, plus facile à appréhender, mais nous avons quand même détaillé les budgets annexes « Rive d'Arts », « spectacles », « Athlétis » et « camping ». Comme nous l'avons cédé au printemps 2019, ce dernier n'apparaîtra plus l'année prochaine ». Enfin, autre bon signe : « Il n'y a pas d'effet ciseau c'est-à-dire

que les dépenses n'évoluent pas plus rapidement que les recettes ».

Les investissements prévus ont-ils été réalisés ?

Les trois quarts du budget dédié aux investissements (qui représentent 3,9M€ au total) ont été consacrés aux priorités municipales de 2019 soit l'aménagement de la Ville, le sport et la jeunesse. On peut citer parmi les principales réalisations : la réfection de la toiture de la salle Athlétis (470 000€ pour la première tranche), la fin du réaménagement de l'esplanade Gendron (303 000€), l'aménagement du giratoire des Trois Paroisses, la rénovation de la salle Jacques-Houtin à Sorges, la construction d'un terrain multisports dans le secteur du Petit Pouillé et l'aménagement de l'avenue Moulin Marcille.

Qu'en est-il de la dette ?

« Le niveau d'endettement est équivalent à celui de 2014 et l'encours de la dette est maîtrisé. Nous empruntons juste ce dont nous avons besoin », explique Myriam Pasquette. L'encours de la dette représente 1 081€ par habitant avec une annuité (c'est-à-dire la somme des intérêts d'emprunts et du montant du remboursement du capital au cours de l'année) qui s'établit à 85€ par habitant.



2,4 M€

Meilleur résultat
2019 de tout
le mandat
précédent

Conseil municipal du 7 juillet 2020 / 09

Mise en place d'une commission accessibilité

La municipalité reconduit une commission communale dédiée à l'accessibilité. Elle est chargée de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, d'établir un rapport annuel présenté en conseil municipal et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Un coup de pouce aux entreprises impactées par la crise sanitaire

Afin d'aider les entreprises pont-de-céaises dans leur reprise d'activité après la période de confinement, les élus leur proposent un abattement de 20 % sur les loyers émis et à émettre au cours de l'année 2020 (hors charges locatives), les droits de place facturés ou à facturer au cours de cette même année et la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) qui sera émise en fin d'année 2020 ou les redevances d'occupation du domaine public qui seront facturées au titre de 2020.

Le poney club sort du giron communal

La SARL LOH Équitation a acquis à La Guillebotte des parcelles d'une superficie totale de 15 832 m², correspondant à l'ancien Poney Club, au prix de 115 000 € auquel s'ajouteront les frais de rédaction de l'acte à la charge de l'acquéreur. Ces parcelles n'appartiennent plus au domaine public depuis décembre 2019.

Consultation sur les rythmes scolaires

En juin 2014, la Ville a adopté la mise en place des nouveaux rythmes scolaires reposant sur les principes suivants :

une durée hebdomadaire de 24 heures d'enseignement réparties sur quatre jours et demi, 5h30 maximum de cours par jour soit 3h30 par demi-journée avec une pause méridienne de 1h30 minimum et la mise en place, par la collectivité, de temps d'activités périscolaires à raison de 3 heures par semaine.

Au terme de six années d'application au plan local de cette nouvelle organisation de la semaine scolaire, la commune souhaite recueillir l'avis de la population sur le maintien ou non de ce dispositif, sous la forme d'une consultation locale qui se déroulera le dimanche 8 novembre 2020 de 8h à 18h. A la suite de ce vote, la Ville arrêtera sa décision.

Prime exceptionnelle pour le personnel municipal mobilisé pendant l'état d'urgence sanitaire

La ville a décidé d'instaurer une prime exceptionnelle Covid-19 en faveur des agents municipaux stagiaires, titulaires ou contractuels mobilisés pendant la période de confinement, soit du 17 mars au 10 mai 2020.

Deux critères seront nécessaires pour prétendre à cette attribution : une présence physique sur le lieu de travail et une exposition au risque. Le montant attribué est de 30 € pour 8 heures de présence ou 40 € pour 10 heures de présence et le montant maximum de la prime est de 1000 €. Cette prime concernerait potentiellement environ 60 agents de la Ville et 45 du CCAS.

Café citoyen / Prochains rendez-vous :

Samedi 12 septembre / quartier de La Chesnaie de 10h30 à 12h place Claude-Gendron.

Samedi 5 octobre / quartier Saint-Maurille de 10h30 à 12h. Place Rabelais.

10 / Vie Municipale

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE, C'EST POSSIBLE AVEC LE TEMPS POUR TOIT

Depuis 2005, Le temps pour toiT, association loi 1901, met en œuvre la cohabitation intergénérationnelle sur l'agglomération angevine. Le principe est simple : il s'agit pour une personne dite « hôte hébergeur » de mettre une chambre à la disposition d'une autre personne dite « hébergée » (étudiants, salariés en mobilité professionnelle) dans le cadre d'un échange « de temps » et de convivialité contre « un toit ». Au moment où les demandes de logement de jeunes pour septembre arrivent, Le temps pour toiT invite chacun à envisager la cohabitation pour soi-même, pour ses parents, ses voisins... Cet échange est accompagné et contractualisé par l'association.



📞 Contacts : www.letempspourtoit.fr – 02 40 29 14 82 – Mathilde Duveau - 07 82 80 07 42 - mathilde.duveau@letempspourtoit.fr

COLLECTE DES DÉCHETS



Depuis la période de confinement, la collecte des déchets est perturbée.

Un nouveau rythme de collecte a été mis en place ces dernières semaines et il sera valable jusqu'au 30 août. Sur le site d'Angers Loire Métropole (<http://www.angersloiremetropole.fr>) il est possible, en indiquant son adresse, de retrouver les jours de collecte. Les déchetteries fonctionnent normalement, aux jours et horaires habituels, et les points d'apports volontaires sont régulièrement relevés.

📞 Pour toute information complémentaire, contactez le service Info déchets par mail à dechets@angersloiremetropole.fr ou par téléphone au 02 41 05 54 00 (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h).

APPEL À TÉMOIGNAGES AUPRÈS DES AIDANTS

Depuis le début du confinement, le centre de ressources et de soutien aux aidants familiaux de l'UDAF de Maine-et-Loire est resté actif. Le stress lié au coronavirus, la fermeture des établissements et des accueils de jour et la suspension des activités habituellement proposées aux proches aidants ont accentué les difficultés de l'aidant dans son quotidien. Aujourd'hui, l'UDAF lance un appel à témoignages aux aidants afin qu'ils expliquent leurs réalités et leurs besoins après cette période inédite. Ces témoignages peuvent se faire lors de la permanence téléphonique ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (02 41 360 444). Afin de compléter son offre de services, l'UDAF 49 a mis en place de la médiation familiale pour tous les aidants qui souhaiteraient améliorer les conditions de l'aide apportée à leur(s) proche(s) en s'appuyant, autant que possible, sur d'autres membres de la famille.

📞 Contact : Maud Robinard – 02 41 36 51 04 - aidants.49@udaf49.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, le service de la police municipale met en place un service Opération Tranquillité Vacances «OTV» pour effectuer des contrôles visuels de votre domicile lorsque vous partez en vacances.

Pour bénéficier de ce service de surveillance gratuit et efficace de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de début et fin de vacances à la police municipale. Un formulaire d'inscription téléchargeable se trouve sur le site Internet de la Ville (www.lespontsdece.fr).



📞 Il est à remplir et à nous retourner à l'adresse suivante : policemunicipale@ville-lespontsdece.fr ou téléphoner au 02 41 79 75 73.

ZOOM SUR

ACCUEIL DES NOUVEAUX
PONTS-DE-CÉAIS

Chaque année, les nouveaux ponts-de-céais sont conviés à une réception d'accueil offerte par la municipalité.



La prochaine se déroulera au complexe sportif François-Bernard, avenue Galliéni, le samedi 5 septembre à 9 h 45. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer le riche tissu associatif local réuni ce même jour pour le forum des associations. Les nouveaux habitants auront la possibilité de faire une visite la Ville en bus commentée par le Maire, puis auront droit à une petite réception conclue par la distribution de quelques documents et invitations offerts par la municipalité. Les personnes arrivées sur la commune depuis juillet 2019 sont donc invitées à se faire connaître auprès de la mairie soit en téléphonant (02 41 79 75 75) soit en s'inscrivant par courriel à l'adresse: mairie@ville-lespontsdece.fr.

HORAIRES DE LA POSTE PENDANT L'ÉTÉ

A compter du mardi 30 juin et jusqu'au samedi 5 septembre, les horaires de la Poste de La Chesnaie sont les suivants : Lundi : fermé, du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h, samedi : 9h-12h.

Après cette date les horaires initiaux d'avant pandémie devraient reprendre normalement.

VOUS AVEZ SÛREMENT DES VIEUX
TÉLÉPHONES DANS VOS TIROIRS

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment au fond des tiroirs. La collecte de vieux mobiles remplit plusieurs objectifs :

préservation de l'environnement et participation à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique. Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles. Les mobiles en état de marche sont testés, reconditionnés et revendus dans des pays émergents. Ceux qui ne fonctionnent plus sont traités et recyclés. La mairie des Ponts-de-Cé participe à cette opération, alors si vous aussi, vous avez d'anciens téléphones portables inutilisés, vous pouvez les déposer dans les urnes présentes à l'entrée de la mairie et du CCAS.



Naissances



MAI

- 13** Lina MAUPILLIER BAÉNA
- 22** Céleste TERRASSE
- 26** Maïssandre LAMY MENS
- 25** Morgan PLASSAIS KAPRAL
- 28** Eliott PETITEAU

JUIN

- 05** Andréa IORDACHE
- 06** Hannah DOURIEZ DE PERTAT
- 10** Désirée CHARDONNERET NEDELLEC
- 16** Lya MVONDO
- 19** Soukaynaa NEMMOUCHI DAMIENS
- 19** Sohan VIEIRA
- 21** Aaron HECKER MERCIER

Mariage



JUIN

- 13** Laurine AUGEREAU / Romain SUPIOT

Décès



MAI

- 19** Roger COLLIAUX
- 31** Raymonde LEROUX née COQUEREAU

JUIN

- 1^{er}** JOSETTE bellanger née BOUMIER
- 10** Marie-Josèphe PRÉZELIN née BERGER
- 10** Gisèle BRETON née MÉTAIREAU
- 15** Josette FECK née MASSOL
- 16** Pierre AMISSE
- 21** Maurice JACQUIN

12 / Enfance et Jeunesse

Cé dans mon quartier

Le service jeunesse organise des animations de proximité pour l'été « Espace Été » le lundi de 15h à 18h au niveau des douves du château.



L'Espace Été c'est quoi ?

- Un espace ambiance « vacances » où les jeunes et/ou les familles peuvent s'arrêter pour échanger librement au niveau local.
- Rythmés par de la musique les rendez-vous prévoient de petites activités créatives, Un « micro trottoir » donnera l'occasion de s'exprimer à celui qui le souhaite .

Le public pourra se détendre dans le respect des consignes sanitaires.

De même, un « Cé dans mon Quartier » spécial été «le circuit de l'été» est proposé tous les mercredis de 15h à 18h. Pour connaître le programme des rendez-vous et des lieux de rencontre, il suffit de suivre la page facebook du service jeunesse (@enfancejeunesse.pontsdece), ou les pages instagram (jeunesse.pontsdece) et snapchat (ajc-pontsdece).

Pour suivre l'actualité jeunesse de la ville des Ponds-de-Cé

www.lespontsdece.fr

- [mediatheque.lespontsdece](https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece)
- [secteurjeunessepij.pontsdece](https://www.facebook.com/secteurjeunessepij.pontsdece)
- [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)
- [ajc-pontsdece](https://www.snapchat.com/add/ajc-pontsdece)

Des camps estivaux cet été

Plus de 100 jeunes ponds-de-céais vont pouvoir profiter de camps d'été organisés par la municipalité.

Au gré de l'évolution de la réglementation avant le début de l'été, il a été possible d'organiser 6 camps estivaux, tous situés dans le département. De même, il a été possible d'ouvrir les accueils de loisirs pour lesquels l'ensemble des plannings d'activités sont visibles sur le site Internet de la Ville, semaine par semaine et par tranches d'âges.



La baignade gratuite pour les Ponds-de-Céais de moins de 16 ans au 1^{er} juin 2020



Pour rappel, la baignade municipale ouverte jusqu'au dimanche 30 août est totalement gratuite pour les Ponds-de-Céais de moins de 16 ans.

Pour obtenir sa carte valable toute la saison, il suffit d'aller à l'accueil de la baignade avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

LA BAIGNADE EST OUVERTE !

La baignade est ouverte depuis le 13 juin et jusqu'au 30 août. Des mesures spécifiques ont été prises compte tenu du contexte sanitaire actuel.



Grâce à la mobilisation de tous les services de la mairie, la baignade a pu rouvrir au mois de juin. Néanmoins certains aménagements ont été mis en place en raison de la situation sanitaire actuelle.

Afin d'étaler la fréquentation tout au long de la journée, un créneau supplémentaire est proposé le matin de 11h à 13h du lundi au dimanche. Depuis le 11 juillet, il est à nouveau possible d'acheter des tickets à la journée, par créneau horaire (le matin de 11h à 13h ou l'après midi). La carte saisonnière permet d'accéder aux deux créneaux dans le respect de la fréquentation maximale fixée à 750 personnes.

Enfin, vous pourrez vous baigner et vous prélasser au soleil mais les animations (aquagym, paddle, volley, karaté, plongée sous-marine, cours de natation, coin lecture, transats...) habituellement proposées ne le seront pas cette année.



Des nouveautés au camping Slow Village Loire Vallée

Le camping Slow village Loire Vallée a rouvert le 2 juin. La saison 2 peut commencer !

Après une première saison réussie malgré un démarrage tardif lié aux procédures de vente du camping, Le camping Slow Village Loire Vallée devait démarrer sa deuxième saison le 4 avril dernier. Mais au vu de la crise sanitaire, l'ouverture a été repoussée au 2 juin. Malgré ce contretemps, le camping offre encore cette année des nouveautés aux amoureux de la nature et de la convivialité. Côté hébergement, en plus des bivouacs et des lodges déjà en place l'an dernier, sont proposés des logements atypiques comme une Slow House, tiny house autoproduite par Slow Village, des Slow Box, équipées d'une plaque de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes et d'un petit salon de jardin et aussi des cabanes en bois avec deux ou trois chambres.

Bien sûr, comme pour ses petites frères du Finistère et de Biscarosse, les propriétaires du camping misent sur le côté nature du camping dans lequel la végétation prend désormais toute sa place et cultivent un certain état d'esprit privilégiant le bien être, le confort et l'authenticité. Les résultats sont déjà là puisqu'à mi-juillet le camping affiche complet et que la saison s'annonce bonne.

14 / Vie Associative

LA RENTRÉE DU CENTRE MÉDICO SPORTIF

Situé au 37 ter rue Abel Boutin-Desvignes, le Centre Médico Sportif propose plusieurs services : Visite médicale réservée aux 40 ans et plus, avec électrocardiogramme de repos et délivrance du certificat médical de non contre indication à la pratique du sport.



Ce service est proposé uniquement aux membres d'une association sportive adhérente au CMS des Ponts-de-Cé ou à l'OSB de Saint-Barthélemy d'Anjou.

Rendez-vous à prendre auprès de Stéphane Champagne au 07 82 02 17 08 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h du 31 août au 30 septembre. Les prochaines consultations auront lieu les lundis ou les vendredis entre le 14 septembre et le 4 décembre.

L'AMICALE DE SORGES REPREND SES ACTIVITÉS

L'amicale de Sorges présente un programme d'activités copieuses (date de reprise non connue à ce jour). Chorale, club des aînés, couture, danse en ligne, danse de salon, loisirs créatifs, peinture dessin, aquarelle sophrologie et yoga sont au menu des activités. Celles-ci se déroulent salle Jacques-Houtin. On retrouvera les contacts pour chaque discipline sur le site de la Ville.

ZOOM SUR

UNE TROISIÈME ÉTOILE POUR L'ASPC BADMINTON

L'ASPC Badminton vient de se voir attribuer le label trois étoiles décerné par la Fédération Française de Badminton (FFBAD) pour son école jeunes.



Le club conforte ainsi son ambition et revendique la qualité des entraînements et des encadrements à destination des jeunes badistes. Les membres du bureau ont désormais les yeux rivés vers la quatrième étoile pour la saison à venir. L'apprentissage du badminton est réalisé auprès des jeunes de cinq à dix-sept ans grâce à deux entraîneurs diplômés assistés d'une équipe d'encadrants bénévoles. Cette réussite trouve son explication dans plusieurs éléments : le badminton est le premier sport scolaire en France, l'approche et l'état d'esprit du club envers les jeunes et l'accueil de tout jeune public, quelle que soit leur motivation et/ou leur niveau de pratique, font de l'ASPC badminton, une référence au niveau local.

➔ **Contact: Audrey Legrand 06 64 69 14 73.**

ANNULATION DE VIDE-GRENIERS

L'association des Rives de l'Authion annonce l'annulation de son vide-greniers 2020 et vous donne rendez-vous pour l'édition 2021

➔ **Plus d'informations sur <http://lesrivesdelauthion.free.fr/>**

L'AAEEC S'ADAPTE POUR LA REPRISE

Depuis le lundi 22 juin les groupes yoga et dojo du souffle ont repris leurs activités près du château. Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique, chacun s'est adapté aux nouvelles contraintes d'exercice.



16 / Portrait Ponts-de-Céaise

Isabelle Marty Du cœur à l'ouvrage

Pendant le confinement, Isabelle Marty s'est portée volontaire pour coordonner l'accueil de patients potentiellement atteints du Covid-19 au sein d'un centre de consultation médicale installé à la salle de La Chesnaie aux Ponts-de-Cé.



“
C'est avant
tout un travail
d'équipe.”

Le 1^{er} avril Isabelle Marty devait prendre sa retraite après «trois belles tranches de vie professionnelle». La vie en a décidé autrement. Quand un médecin l'a sollicitée pour participer au plan Coville 49, elle a répondu oui sans hésitation. Mis en place à partir du 19 mars, ce dispositif coordonné par le CHU d'Angers consistait à proposer sur l'ensemble du département des consultations médicales afin de limiter la propagation du Covid-19 et d'éviter la saturation des appels au centre 15 et au Samu. C'est dans ce cadre qu'un centre de consultation a été installé dans la salle de La Chesnaie, mise à disposition gracieusement par la Ville. «*Chaque jour, de 9h à 18h, des médecins volontaires recevaient des patients potentiellement infectés par le virus. Mon rôle était de coordonner une équipe d'étudiants en médecine, d'infirmières et de kinésithérapeutes, chargés d'assister les médecins dans les tâches administratives notamment*», raconte-t-elle.

Isabelle Marty a le goût du travail en équipe et du contact humain. Ce n'est sans doute pas un hasard si elle a choisi d'exercer le métier d'infirmière. Originaire de Mayenne, elle est arrivée à Angers en 1975 pour faire ses études. Elle a commencé sa vie professionnelle en tant qu'infirmière puéricultrice en réanimation pédiatrique au CHU d'Angers et l'a terminée comme infirmière coordinatrice en recherche clinique ambulatoire. Ce n'est pas la première fois qu'elle s'engage dans le cadre d'une crise sanitaire. En 2009, elle a participé à la

campagne de vaccination contre la grippe A/ H1N1. Onze ans plus tard, elle s'est impliquée avec beaucoup d'enthousiasme dans le bon fonctionnement du centre de consultation des Ponts-de-Cé. «*Des étudiants en médecine et des infirmières accueillaient les patients pour leur faire pré-remplir une fiche d'inscription. Une fois la visite du médecin effectuée, nous envoyions un compte-rendu au médecin traitant de chaque patient. Ce suivi a été particulièrement apprécié*», explique-t-elle. Et de préciser : «*le CHU nous a fourni des masques et tout l'équipement nécessaire et les infirmières volontaires qui ont réalisé les tests PCR ont été formées par une infirmière du service d'infectiologie*».

De cette «aventure humaine», Isabelle Marty qui se considère comme «un maillon de la chaîne» retient un bel élan de solidarité et de convivialité. «*C'était un vrai travail d'équipe. La prise en charge des patients a été bien gérée grâce à la bonne volonté de tout le monde en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. Elle a permis d'identifier les personnes contaminées et de limiter les contaminations dans les familles notamment*». Et elle tient à souligner le précieux soutien de la mairie des Ponts-de-Cé qui a équipé la salle de La Chesnaie d'ordinateurs et a apporté aux soignants des gâteaux et des boissons ainsi que le don de bouquets de tulipes de la part d'un horticulteur. Le pic de l'épidémie étant a priori passé, la jeune retraitée va pouvoir à nouveau profiter de ses proches et s'adonner à sa passion pour le golf.

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Après quelques semaines d'attentes dues aux contraintes de la pandémie COVID 19, notre équipe municipale est désormais à pied d'œuvre. Les premières commissions se sont réunies et les nouveaux élus prennent connaissance des dossiers en cours tout en apportant un œil extérieur pour enrichir la réflexion.

L'équipe est donc au travail et la rentrée sera chargée.

Nous nous sommes engagés dans le grand chantier de notre plan climat communal. En lien avec les travaux de l'agglomération et ceux du pôle métropolitain, nous voulons, à notre échelle, œuvrer au grand chantier de la transition énergétique, climatique et écologique des Ponts-de-Cé. Certes, nous n'avons pas attendu que ce sujet devienne à la mode pour y travailler. Depuis de nombreuses années, nous appliquons une politique de développement durable dans de nombreux domaines. De nombreux exemples sont rappelés dans le dossier de ce numéro de Cé l'info.

Mais il faut passer maintenant à une autre étape pour lutter localement contre le dérèglement climatique. Ce plan climat, appelé «Les Avan'Cé Climatiques», doit permettre au plus grand nombre de s'impliquer. C'est la raison pour laquelle, nous allons faire appel à vous, citoyens mais aussi aux acteurs du monde associatif, de l'entreprise, de l'économie sociale et solidaire pour imaginer ensemble les mesures à prendre.

Que ce soit dans le domaine du logement, de la consommation, des déplacements, de la nourriture, du travail, de l'environnement et bien d'autres encore, vous avez sûrement un avis, des remarques, des suggestions et c'est cela que nous voulons entendre pour co-construire une alternative à notre vie actuelle. Nous vous invitons donc à rejoindre les clubs de réflexion que mettons en place afin d'enrichir le débat et la réflexion. Nous avons besoin de votre expertise d'usage !

L'autre chantier de la rentrée sera celui des rythmes scolaires. Depuis 5 ans nous sommes engagés sur un rythme scolaire de 9 demi-journées avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaire les après-midis. Devons-nous poursuivre dans cette voie ou revenir au rythme précédent ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes engagés à consulter la population. Ainsi, tous les Ponts-de-Céais inscrits sur les listes électorales pourront donner leur avis le dimanche 8 novembre prochain. Cette consultation à grande échelle, sur la base des bureaux de vote, sera une première dans notre Ville. C'est notre façon de promouvoir la démocratie participative à laquelle nous sommes attachés.

Avec le plan climat et la consultation sur les rythmes scolaires, nous voulons vraiment promouvoir l'association des habitants à l'avenir de leur Ville. Nous sommes bien conscients qu'il ne suffit plus d'une élection tous les 6 ans pour maintenir le lien entre élus et habitants. Mais pour être significative, cette main tendue doit être reprise par le plus grand nombre et nous comptons sur votre participation active pour que notre ville soit toujours aussi agréable à vivre.

Les élus de la liste « Les Ponts-de-Cé, un avenir partagé »

L'élu de l'opposition

Face à la crise, défendons nos emplois et nos salaires !

La crise économique, accélérée par la crise sanitaire, est là et bien là. Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs, des travailleurs basculent dans le dénuement. Le chômage des salariés vivant de contrats précaires se répand. Des petits commerces sont au bord de la faillite. Cela ressemble à une catastrophe naturelle, mais c'est d'abord le résultat de choix faits par les capitalistes. Si les grandes entreprises annoncent les unes après les autres des plans de licenciements voire menacent de baisser les salaires, c'est pour sauver les profits des actionnaires. Heureusement, les premières ripostes ont eu lieu. Les travailleuses et les travailleurs de la santé (CHU, Cesame, cliniques, EHPAD, aides à domicile) ont manifesté les 16 et 30 juin puis le 2 juillet pour exprimer leur colère et revendiquer des moyens, des embauches et des salaires décents. Ils ont eu raison de crier leur indignation face à ce gouvernement qui distribue des médailles... mais refuse pour l'instant la reconnaissance élémentaire en maladie professionnelle des soignants malades du Covid. Les travailleurs de la santé nous montrent la voie en défendant leurs conditions de travail et d'existence. Ils nous montrent que les travailleurs ne doivent compter que sur leurs luttes, pas sur les belles paroles des gouvernants et des professionnels de la politique. Oui, en s'organisant, la classe ouvrière a la force de se défendre face aux attaques présentes et à venir.

Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences des élus (à compter du 1^{er} septembre)

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Mardi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours sans RDV.

➔ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

Permanence d'un adjoint au maire
chaque mardi de 17h30 à 19h.

➔ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

➔ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

Chaque mardi soir, un(e)
adjoint(e) assurera une
permanence jusqu'à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville

 www.lespontsdece.fr

 www.facebook.com/villelespontsdece

 [@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE EN LIGNE À PARTIR DU 1^{ER} AOÛT :

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

JUILLET

JUSQU'AU

26
JUIL.



I De 14h à 19h du mardi au dimanche
Exposition « Nicolas Jolivot » :
Carnets de voyages
Rive d'Arts

Jeudi 23

I Départ libre entre 10h et 17h
Sur les pas de Cillette – jeu de piste
point de départ salle Marguerite d'Anjou

AOÛT

1^{er} au **27**
AOÛT SEPT.



I De 14h à 19h du mardi au dimanche
Exposition TAKUMI
Rive d'Arts

Mercredi

19
AOÛT



I 21 h
Concert Chansons - Lucien Gustave
Parc Claude-Debussy (repli au Théâtre des Dames)

Jeudi

20
AOÛT



I Départ libre entre 10h et 17h
Sur les pas de Cillette – jeu de piste
point de départ salle Marguerite d'Anjou



Jeudi
20
AOÛT

I À 15h
Visite guidée du château-musée

Mercredi 26

I À 19h30
Initiation aux danses folks

I À 21h
Initiation aux danses folks -
Bal Folk participatif
Plaine de Sorges (repli salle Jacques-Houtin)

SEPTEMBRE

Jusqu'au 27 septembre

I De 14h à 19h du mardi au dimanche
Exposition TAKUMI
Rive d'Arts

Samedi 5 I De 9h à 13h

Forum des Associations
Complexe sportif François-Bernard

Samedi 5 I 9h45

Accueil des nouveaux habitants
Complexe sportif François-Bernard



Dimanche 13

Fête des pommes cuites
Quartier Saint-Maurille

Samedi 19 et Dimanche 20

Journées Européennes du Patrimoine



Mardi
22
JUILLET

I 19h
Conseil municipal
Hôtel de Ville

Cé l'info

Juillet 2020
n°91

La remise des éléments
pour le numéro 92
de Cé l'info est fixée
au 16 août à
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Mes Contacts

POMPIERS I 18 OU 112
POLICE SECOURS I 17
SAMU I 15
SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) I 115
CENTRE ANTIPOISON I 02 41 48 21 21
MAISON MÉDICALE
DE GARDE I 02 41 33 16 33
PHARMACIE
DE GARDE I 3237 (0,34 €/MN)
URGENCE SÉCURITÉ GAZ
I 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)
URGENCE EAU I 02 41 05 50 50
URGENCE
ÉLECTRICITÉ I 0 972 675 049
HÔTEL DE VILLE I 02 41 79 75 75
ANNEXE DE SORGES I 02 41 69 02 00
PROXIM'CÉ I 02 41 440 440
POLICE MUNICIPALE I 02 41 79 75 73
LE TRAIT D'UNION
(CCAS) I 02 41 79 75 72
MAISON DES
ASSOCIATIONS I 02 41 79 70 67
ACCUEIL CULTURE I 02 41 79 75 94
MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY I 02 41 79 76 00
COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD I 02 41 44 86 90
COTE DE LA LOIRE
I 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

LES 10 ETAPES CLÉS POUR **VENDRE VOTRE BIEN** :

N°1 : CONTACTEZ NOUS

Nous prenons en charge les 9 autres ...

LA DIFFÉRENCE EST LÀ !

- N° 2 : Nous vous aidons à rassembler tous vos documents juridiques
- N° 3 : Nous programmons avec vous les diagnostics obligatoires
- N° 4 : Nous estimons votre bien avec des techniques éprouvées
- N° 5 : Nous réalisons des photos de qualité professionnelle
- N° 6 : Nous diffusons votre bien sur les bons supports
- N° 7 : Nous effectuons des visites ciblées
- N° 8 : Nous analysons les dossiers et choisissons les acquéreurs finançables
- N° 9 : Nous organisons et rédigeons le compromis de vente
- N° 10 : Nous vous accompagnons jusqu'à la signature chez le notaire

Nestenn est là pour vous aider, contactez nous !

SARL APCT au capital de 10 000 € - Garantie Financière 310 000 € - Siège Social : 12 Rue Charles De Gaulle 49130 Les Ponts-de-Cé - Tél. 02 41 44 69 69
R.C.S Angers 521 491 421 000 13 - APE 6831 Z - Carte Professionnelle N° 4801 - 2018-000-013-608 délivrée par la CCI d'Angers
Garantie AXA FRANCE : Montant : 130 000 €. Cette agence est juridiquement et financièrement indépendante.



Agence Nestenn
LES PONTS-DE-CÉ

02 41 44 69 69

12 rue Charles de Gaulle
49130 LES PONTS-DE-CÉ

lespontsdece@nestenn.com

www.nestenn.com

RÉNOVATION - EXTENSION



Interlocuteur unique
pour tous vos travaux.
Accompagnement
et suivi de chantier.

 **illico**
travaux
GROUPE HEXAÔM



illico travaux Angers Sud

3 rue Pierre et Marie Curie
49070 Saint Jean de Linières

07 61 57 46 66

nicolas.jonchere@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com